

## Sequans Communications

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

RSM PARIS  
5-7, rue des Italiens  
75009 Paris  
S.A.S. au capital de € 8 969 100  
792 111 783 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## Sequans Communications

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Sequans Communications,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sequans Communications relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ■ Stock de matières premières et produits finis

Le paragraphe « Stock de matières premières et produits finis » de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels expose la méthode de comptabilisation des provisions pour dépréciation de stocks. Nos travaux ont consisté à examiner et à apprécier (i) les principales hypothèses utilisées par votre société notamment en matière d'évaluation de la valeur de réalisation attendue, ainsi que (ii) l'information donnée dans l'annexe des comptes annuels.

### ■ Chiffre d'affaires

Le paragraphe « Chiffre d'affaires » de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels expose les méthodes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Nos travaux ont consisté à réaliser des tests sur un échantillon de contrats de services et de ventes de produits, à examiner et à apprécier (i) les principales hypothèses utilisées par votre société notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la méthode de l'avancement, ainsi que (ii) l'information donnée dans l'annexe des comptes annuels.

### ■ Frais de recherche et développement

Les paragraphes « Immobilisations incorporelles » et « Frais de recherche et développement » de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels exposent les méthodes de comptabilisation des frais de recherche et développement. Nos travaux ont consisté à examiner et à apprécier (i) les modalités d'identification et de comptabilisation des frais de développement remplissant les critères d'immobilisation à l'actif du bilan, ainsi que (ii) l'information donnée dans l'annexe des comptes annuels.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

- Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 16 juin 2026

Les Commissaires aux Comptes

RSM PARIS

ERNST & YOUNG Audit

Signé par :  
  
58ACF87A7ABA493...

Clément Perrot

Signed by:  


Claire Cesari-Walch



**SEQUANS**

---

**SEQUANS COMMUNICATIONS SA**

**Comptes annuels de  
l'exercice clos le 31 décembre 2025**

## Bilan

En Euros	Valeurs brutes	Amort. et provisions	Valeurs nettes 31/12/2025	Valeurs nettes 31/12/2024
<b>ACTIF</b>				
Frais d'établissements	—	—	—	—
Frais de développement	55.478.268	55.167.308	310.960	252.764
Logiciels, brevets, licences	30.418.575	24.694.222	5.724.353	4.640.571
Fonds commercial	—	—	—	—
Autres immobilisations incorporelles	—	—	—	—
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>85.896.843</b>	<b>79.861.530</b>	<b>6.035.313</b>	<b>4.893.335</b>
Terrains	—	—	—	—
Installations techniques	24.515.906	23.265.729	1.250.177	1.785.798
Autres immobilisations corporelles	2.854.138	2.827.075	27.063	45.508
Immobilisations en-cours	44.800	—	44.800	—
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>27.414.844</b>	<b>26.092.804</b>	<b>1.322.040</b>	<b>1.831.306</b>
Titres de participation	2.870.918	—	2.870.918	44.724
Créances rattachées à des participations	233.566.527	—	233.566.527	930
Autres titres immobilisés	348.018	—	348.018	339.465
Prêts	—	—	—	—
Autres immobilisations financières	8.312.053	—	8.312.053	690.859
<b>Immobilisations financières</b>	<b>245.097.516</b>	<b>—</b>	<b>245.097.516</b>	<b>1.075.978</b>
<b>Actif immobilisé</b>	<b>358.409.203</b>	<b>105.954.334</b>	<b>252.454.869</b>	<b>7.800.619</b>
Matières premières	3.091.847	1.540.916	1.550.931	1.054.543
Produits finis	3.301.995	1.670.554	1.631.441	1.613.273
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>6.393.842</b>	<b>3.211.470</b>	<b>3.182.372</b>	<b>2.667.816</b>
Avances et acomptes versés sur commande	591.498	—	591.498	970.052
Clients et comptes rattachés	5.214.687	40.457	5.174.230	3.874.121
Autres créances	8.513.741	—	8.513.741	20.054.261
Capital souscrit et appelé non versé	—	—	—	—
Dépôts à terme	6.600	—	6.600	51.022.962
Disponibilités	4.504.673	—	4.504.673	8.428.630
<b>Actif circulant</b>	<b>25.225.041</b>	<b>3.251.927</b>	<b>21.973.114</b>	<b>87.017.842</b>
Charges constatées d'avance	3.417.469	—	3.417.469	1.310.392
Frais d'émission d'emprunt à étaler	6.344.452	—	6.344.452	—
Ecart de conversion actif	2.893.214	—	2.893.214	623.950
<b>Total actif</b>	<b>396.289.379</b>	<b>109.206.261</b>	<b>287.083.118</b>	<b>96.752.803</b>
<b>PASSIF</b>				
Capital social			15.995.896	2.514.088
Primes d'émission			155.543.532	9.549.905
Réserve légale			—	—
Report à nouveau			31.224.208	(26.641.178)
<b>Capital et réserves</b>			<b>202.763.636</b>	<b>(14.577.185)</b>
Résultat de l'exercice			(46.221.912)	57.865.386
Subventions d'investissement			5.004.722	7.626.652
<b>Capitaux propres</b>			<b>161.546.446</b>	<b>50.914.853</b>
Avances conditionnées			2.380.587	2.027.091
<b>Autres fonds propres</b>			<b>2.380.587</b>	<b>2.027.091</b>
Provisions pour risques et charges			4.486.782	2.101.361
<b>Provisions pour risques et charges</b>			<b>4.486.782</b>	<b>2.101.361</b>
Emprunts et dettes financières divers			626.172	1.878.516
Emprunts obligataires convertibles			80.425.532	—
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			25.000	25.000
<b>Dettes financières</b>			<b>81.076.704</b>	<b>1.903.516</b>
Avances et acomptes recus sur commande			2.731.795	3.032.053
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			6.883.064	5.438.345
Dettes fiscales et sociales			6.739.719	9.187.596
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1.380.571	187.056
Autres dettes			14.572.427	13.090.737
<b>Dettes d'exploitation</b>			<b>32.307.576</b>	<b>30.935.787</b>
Produits constatés d'avance			3.868.186	8.271.507
Ecart de conversion passif			1.416.836	598.686
<b>Total passif</b>			<b>287.083.118</b>	<b>96.752.803</b>

## Compte de résultat

<i>En Euros</i>	Exercice clos le 31/12/2025	Exercice clos le 31/12/2024
Ventes de marchandises	—	—
Production vendues : biens	12.761.818	11.089.500
Production vendues : services	12.139.661	22.740.241
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>24.901.479</b>	<b>33.829.741</b>
Production stockée	10.080.788	3.611.730
Production immobilisée	108.736	14.274.258
Subventions d'exploitation virées au résultat	3.158.191	1.741.383
Reprise de provisions et transfert de charges	3.959.496	2.468.448
Autres produits	245.622	271.759
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>42.454.312</b>	<b>56.197.319</b>
Achats de matières premières	7.193.306	3.009.081
Variations de stocks de matières premières	9.107.592	6.682.900
Autres achats et charges externes	40.509.198	44.388.830
Impôts, taxes et versements assimilés	352.505	462.115
Salaires et traitements	9.170.691	15.340.833
Charges sociales	3.681.731	5.893.400
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3.868.565	5.820.358
Dotations aux provisions sur immobilisations	—	51.562.878
Dotations aux provisions sur stocks	1.038.460	748.712
Dotations aux provisions clients	—	—
Dotations aux provisions pour risques et charges	895.906	875.804
Autres charges	2.231.795	635.350
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>78.049.749</b>	<b>135.420.263</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(35.595.439)</b>	<b>(79.222.944)</b>
Produits financiers de participations	7.328.617	—
Intérêts et produits assimilés	—	—
Reprise de provisions et transfert de charges	623.950	2.882.675
Différence positive de change	4.947.123	5.280.557
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1.252.292	787.951
<b>Produits financiers</b>	<b>14.151.982</b>	<b>8.951.183</b>
Dotations aux amortissements et provisions	10.801.745	623.950
Intérêts et charges assimilées	5.401.850	6.405.238
Différence négative de change	8.647.330	3.952.416
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	—	—
<b>Charges financières</b>	<b>24.850.925</b>	<b>10.981.604</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(10.698.943)</b>	<b>(2.030.421)</b>
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>(46.294.382)</b>	<b>(81.253.365)</b>
Produits exceptionnels sur opérations en capital	—	159.404.466
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	166.038	16.483.558
Produits exceptionnels	—	—
Charges exceptionnelles	—	3.930.396
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(166.038)</b>	<b>138.990.512</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	—	—
Impôt sur les bénéfices	(238.508)	(118.239)
<b>Résultat net</b>	<b>(46.221.912)</b>	<b>57.855.386</b>

**Notes annexes aux comptes annuels**

( Montants exprimés en euros, sauf mention expresse )

SOMMAIRE					
N°			INFORMATIONS		
			Produites	Non produites	
			Page N°	N. S.	N. A.
1		PRESENTATION DE LA SOCIETE ET NATURE DE L'ACTIVITE	5		
2		PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	5		
3		FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	12		
4		NOTES SUR LE BILAN :			
4.1		ACTIF IMMOBILISE BRUT	13		
4.2		AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	14		
4.3		PARTICIPATIONS	14		
4.4		AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET AUTRES TITRES IMMOBILISES	14		
		ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			X
		VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION			X
4.5		STOCKS	15		
4.6		CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	15		
4.7		AUTRES CREANCES	16		
4.8		DEPOTS A TERME	16		
4.9		CAPITAUX PROPRES	17		
4.10		AVANCES REMBOURSABLES	21		
4.11		PROVISIONS	22		
4.12		EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	22		
4.13		AUTRES EMPRUNTS	23		
4.14		AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS	23		
4.15		INSTRUMENTS FINANCIERS	23		
5		NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :			
5.1		REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	24		
		CREDIT D'IMPOT POUR LA COMPETITIVITE ET L'EMPLOI		X	
5.2		RESULTAT FINANCIER	24		
5.3		RESULTAT EXCEPTIONNEL	25		
5.4		IMPOTS SUR LES BENEFICES	25		
6		AUTRES INFORMATIONS :			
6.1		ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	26		
6.2		TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES	27		
6.3		HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES			
6.4		ECART DE CONVERSION	28		
6.5		PRODUITS A RECEVOIR	28		
6.6		CHARGES A PAYER	28		
6.7		CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	29		
6.8		ENGAGEMENTS HORS BILAN	29		
6.9		ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	31		
6.10		REMUNERATION DES DIRIGEANTS	31		
6.10		JETONS DE PRESENCE	28		
6.11		EFFECTIF MOYEN	31		
6.12		FILIALES ET PARTICIPATIONS	32		
7		EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	32		

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 16 juin 2026.

Ces états seront soumis à l'approbation des actionnaires de Sequans Communication S.A. lors de leur Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 30 juin 2026.

## **1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET NATURE DE L'ACTIVITE**

Sequans Communications SA (« la Société »), dont le siège social est situé au 15-55 boulevard Charles-de-Gaulle à Colombes (92700) est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française. La Société est une entreprise spécialisée dans les technologies cellulaires 4G et 5G pour l'Internet des objets (IoT). Les ingénieurs de Sequans conçoivent et développent des solutions de semi-conducteurs innovantes, sécurisées et économes en énergie, permettant la nouvelle génération d'applications connectées à l'IA, notamment la gestion intelligente de l'énergie, l'automatisation industrielle, la mobilité et la logistique intelligentes, les paiements sécurisés, l'e-santé et les solutions pour la maison connectée.

## **2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été préparés conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (Règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016).

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis sur la base du principe de continuité de l'exploitation. La Société a élaboré des prévisions financières sur les douze prochains mois qui reposent sur plusieurs hypothèses clés, notamment une croissance significative du chiffre d'affaires par produit et par client, une diminution des coûts opérationnels, les produits de la vente de Bitcoins non nantis, ainsi que la poursuite et la mise en place de nouveaux financements publics pour les programmes de recherche. La Société s'attend également à pouvoir obtenir des financements supplémentaires par le biais d'un ou plusieurs accords de licence, partenariats commerciaux ou autres arrangements similaires. Bien que la Société estime que les hypothèses sous-tendant les prévisions sont raisonnables, que la Société dispose d'un plan crédible pour exécuter sa stratégie et que la vente de Bitcoins constituera une source de financement adéquate, une incertitude significative demeure quant à la réalisation des flux de trésorerie opérationnels prévus — en particulier si la Société n'est pas en mesure d'atteindre ses objectifs de croissance du chiffre d'affaires, compte tenu du prix futur du Bitcoin et de la capacité de la Société à réaliser les cessions d'actifs prévues.

En conséquence, une incertitude significative existe quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Malgré ces incertitudes, sur la base des prévisions actuelles et des ressources disponibles, la Société a conclu que le principe de continuité d'exploitation demeure approprié pour l'établissement de ces comptes annuels.

La direction continue de suivre la situation de près et explore activement des sources de financement alternatives ainsi que des mesures de réduction des coûts afin d'atténuer le risque. Toutefois, l'issue de ces actions ne peut être garantie.

La première application du règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG. Les modalités de mise en oeuvre, incluant les modalités particulières de première application, figurent à l'article 27 du règlement.

En particulier, les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

L'application de ce nouveau règlement a conduit à une modification de la présentation du compte de résultat, notamment :

- suppression des transferts de charges ;
- reclassement des produits et charges de cession d'immobilisations en résultat d'exploitation ;
- nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Ces modifications sont sans incidence sur le résultat net et les capitaux propres.

Impact sur les soldes intermédiaires (en €)	Ancienne présentation	Reclassement ANC 2022-06	Nouvelle présentation
Résultat d'exploitation	(35.802.622)	207.183	(35.595.439)
Résultat exceptionnel	41.145	(207.183)	(166.038)
Résultat courant avant impôt	(46.501.565)	207.183	(46.294.382)
Résultat net	(46.221.912)	—	(46.221.912)

### Présentation des comptes

La monnaie de présentation des comptes de la Société est l'euro.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux actifs iront à l'entreprise et que leur coût peut être évalué de façon fiable. Ces immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais directement attribuables à l'acquisition). Les amortissements, comptabilisés en charges d'exploitation, sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées des actifs.

	Durées d'utilisation
• Logiciels et licences	1 à 5 ans

A la clôture, un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Dans ce cas, la valeur actuelle de l'actif, correspondant à la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage, est comparée à sa valeur nette comptable. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, la moins-value latente est prise en compte par la constitution d'une dépréciation ou d'un amortissement exceptionnel.

#### • Frais de développement immobilisés

La Société a identifié au sein de l'ensemble de ses projets de recherche et développement ceux qui répondaient aux critères de capitalisation suivants :

- la faisabilité technique nécessaire à l’achèvement du développement,
- l’intention d’achever le développement,
- la capacité à utiliser ou à vendre le développement,
- les avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources appropriées pour achever, utiliser ou vendre le développement,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses au cours du développement.

Les dépenses immobilisées incluent les frais de développement de la puce LTE catégorie 1 (Calliope 2), de la puce LTE NB-IoT (Monarch 2) et depuis 2021 les développements relatifs à la 5G. Les dépenses immobilisées incluent également les coûts de tests et le travail de qualification en vue de finaliser le produit en vente sur le réseau des opérateurs.

Aucun frais de développement n'a été capitalisé au cours de l'exercice 2025. En 2024 ils se décomposaient comme suit:

- €3.467.749 liés à la puce Calliope 2, et
- €10.413.325 liés au développement des produits 5G

Au cours de l'année 2024, la Société avait pris la décision de suspendre indéfiniment le développement de la plateforme haut débit 5G en raison des coûts estimés pour achever ce développement. La société avait jugé qu'une reprise du développement était hautement improbable et, par conséquent, la récupération des montants immobilisés au bilan avait été considérée comme irrécupérable. En conséquence, la Société n'a comptabilisé aucun coût de développement immobilisés au cours de l'exercice 2025.

Pour l'exercice 2025, des coûts de tests et du travail de qualification en vue de finaliser le produit en vente sur le réseau des opérateurs ont été immobilisés pour un montant de €108.736 (€393.184 pour l'exercice 2024). La durée d'amortissement de ces frais est à rapprocher de la vie prévisionnelle du produit auquel ils se rattachent, soit une durée de 5 ans.

### *Frais de recherche et développement*

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Le montant global des frais de recherche et développement comptabilisés en charge au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à €13.117.941 (€10.677.791 pour l'exercice 2024).

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des biens identifiables de nature durable détenus par l'entreprise pour être utilisés par elle ou loués à des tiers. Elles sont comptabilisées lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable. Ces immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais directement attribuables à l'acquisition).

Les amortissements, comptabilisés en charges d'exploitation, sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilité estimées des actifs :

	Durées d'utilisation
Installations techniques, matériel et outillage industriel	3 à 5 ans
Agencements et installations	6 ans ou date de fin de bail
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

A la clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. Dans ce cas, la valeur actuelle de l'actif, correspondant à la valeur la plus élevée de la

valeur vénale ou de la valeur d'usage, est comparée à sa valeur nette comptable. Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, la moins-value latente est prise en compte par la constitution d'une dépréciation ou d'un amortissement exceptionnel.

### Participations

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des titres est constatée si la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la Direction de la Société en fonction des perspectives de développement et de rentabilité des participations détenues.

### Autres immobilisations financières

Elles comprennent principalement les dépôts et cautionnements versés à des tiers, et des valeurs mobilières de placement nanties. Ces actifs sont comptabilisés au coût historique. En 2024, les autres immobilisations financières comprenaient également le fonds de garantie retenu par un établissement bancaire français suite à la mise en place d'un contrat d'affacturage, qui a été remboursé au cours de l'année 2025.

### Stocks de matières premières et produits finis

Le coût d'entrée des stocks de matières premières est constitué du coût d'acquisition, déterminé par l'addition du prix d'achat et des coûts directement attribuables à l'acquisition.

Le coût d'entrée des biens produits correspond au coût de production. Celui-ci est constitué du coût des approvisionnements consommés augmenté des autres coûts engagés au cours des opérations de production.

Une provision pour dépréciation du stock est comptabilisée pour couvrir les produits non réparables en attente de destruction, les produits obsolètes, les excédents de produits en fin de vie et lorsque la valeur de réalisation attendue est inférieure au coût.

### Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Dans le cas où il existe un risque de non recouvrement et que la perte est probable, une provision est comptabilisée quelle que soit l'échéance.

La Société avait un accord d'affacturage avec une institution financière française. En novembre 2024, la Société avait notifié à l'institution financière son intention de résilier le contrat d'affacturage à sa prochaine échéance, qui est survenue le 2 mars 2025.

### Autres créances

Les autres créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

La Société a conclu une entente pour financer les Crédits d'Impôt Recherche (CIR) 2020, 2021, 2022 et 2023 au fur et à mesure de son acquisition au cours de l'année. La Société transfère à la société de financement le crédit d'impôt recherche à recevoir sur une base trimestrielle. La créance de CIR demeure à l'actif de la Société jusqu'au remboursement de celle-ci par l'Etat à la société de financement. La Société ne conserve en Autres Créances que les

retenues appliquées par l'organisme de financement qui lui seront reversées 5 ans après. A partir de 2024, suite à la décision de mettre fin à l'accord de financement, le montant du CIR de l'année n'a pas été financé.

### Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont détenus à court terme, ne présentant pas de risque de taux significatif, et ne faisant pas l'objet d'un nantissement.

### Disponibilités

Les disponibilités représentent les soldes débiteurs des comptes « Banques » à la clôture de l'exercice.

### Charges constatées d'avance

Il s'agit des charges comptabilisées au cours de l'exercice et couvrant principalement une période afférente à l'exercice suivant, à l'exception de l'achat d'un masque de production qui sera amorti en fonction du volume des produits livrés aux clients.

### Subventions d'investissement

Les revenus provenant du financement public des projets collaboratifs sont reconnus au fur et à mesure des engagements réels de dépenses directement liées à la réalisation des travaux stipulés dans ces contrats, sauf conditions suspensives justifiant d'une reconnaissance en produits d'exploitation lorsque celles-ci sont réalisées.

### Avances conditionnées

Afin de faciliter le financement de ses activités de recherche, la Société bénéficie d'avances de l'Etat, assorties ou non d'intérêts, dont le remboursement est conditionné au succès commercial des produits développés. En cas d'échec, la dette restant à rembourser est annulée en contrepartie du résultat exceptionnel. Pendant la durée d'exécution du contrat, ces avances sont comptabilisées en autres fonds propres.

### Provisions

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

### Dettes financières

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier sont comptabilisés en charges à étaler. Ces frais sont ensuite amortis sur la durée de vie du passif.

### Produits constatés d'avance

Il s'agit des produits relatifs à des ventes se rapportant aux exercices suivants.

### Chiffre d'affaires

Les ventes de produits sont comptabilisées dans la mesure où il est probable que les retombées économiques vont parvenir à la Société et qu'ils peuvent être évalués de manière fiable et lorsque les coûts encourus ou à encourir concernant la transaction peuvent être évalués de manière fiable. Le chiffre d'affaires est mesuré à la juste valeur de la contrepartie reçue, hors taxes ou droits sur les ventes. Les critères de comptabilisation spécifique ci-dessous doivent également être appliqués avant la comptabilisation du chiffre d'affaires.

#### *Production vendue de biens*

Presque la totalité des ventes de produits de la Société provient de la vente de solutions semi-conducteurs destinées aux applications 4G à bande large sans fil. Une petite partie du chiffre d'affaires de la Société provient de la vente de concepts ou de cartes électroniques sur lesquelles ses clients développent et testent leurs propres concepts.

Le chiffre d'affaires est enregistré lorsque la preuve d'un engagement contractuel est établie, que le produit est livré, que le prix de vente est fixé ou peut être contractuellement déterminé, que le recouvrement est probable et que la Société a transféré à l'acheteur les risques, qu'il s'agisse du client final direct, du partenaire de fabrication du client final ou du distributeur, et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Dès lors que l'un de ces critères n'est pas rempli, le chiffre d'affaires est différé jusqu'à ce que l'ensemble des critères soient réunis.

Les produits ne sont pas vendus assortis d'un droit de retour mais ils sont couverts par une garantie. Bien que les marchandises vendues intègrent des logiciels, la Société considère que le logiciel est un élément accessoire des produits qu'elle vend.

#### *Production vendue de services*

Les autres revenus sont constitués de la vente de licences permettant l'utilisation des solutions technologiques de la Société et des frais liés aux services de maintenance et de support logiciels annuels associés, ainsi que de la vente de services de support technique et de développement. Les services de développement comprennent des services de développement de la technologie de pointe pour des partenaires technologiques et le développement de produits et de services d'intégration pour des clients et des opérateurs de téléphonie mobile.

Les produits de la vente de licences sont reconnus lorsque (i) un accord contractuel légal a été conclu avec le client, (ii) le logiciel a été livré (en partant du principe qu'il n'existe aucune autre obligation importante), (iii) le recouvrement des créances est probable et (iv) le montant des frais est fixé et déterminable. Si un de ces critères n'est pas respecté, la comptabilisation des produits est reportée jusqu'à ce que tous ces critères soient respectés.

Le chiffre d'affaires provenant de la vente de services de maintenance et de support logiciels est comptabilisé sur la période de maintenance (en général, un an). Lorsque la première année de maintenance est comprise dans le prix de la licence logiciel, un montant égal à un an de maintenance, est déduit de la valeur de la licence et comptabilisé sous la forme d'un produit sur la période de maintenance décrite plus haut. La différence entre les services de licence et de maintenance facturés et le montant reconnu en chiffre d'affaires est comptabilisée sous forme de produit différé.

Les produits des services de support technique et de développement sont généralement comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque la réalisation technique peut être estimée de façon fiable. Cela se produit lorsque le montant total du contrat peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés iront à la Société et que l'avancement peut être évalué. Dans certains cas, les produits sont constatés à l'achèvement des étapes du contrat. Les coûts associés sont comptabilisés en charges. Aucun coût n'a été capitalisé ou différé.

#### *Autres achats et charges externes*

Les autres achats et charges externes comprennent essentiellement le coût des sous-traitants lié à la production et celui des prestataires de services principalement lié au développement technologique.

#### *Opérations en devises*

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au taux de clôture du mois précédent leur comptabilisation. A la clôture, les créances, dettes et disponibilités sont converties et comptabilisées en euro sur la base du dernier cours de change. La différence en résultant est comptabilisée au bilan en "Ecart de

conversion” pour les créances et les dettes, et en résultat financier pour les disponibilités. Les pertes de change latentes font l’objet d’une provision pour risques en totalité.

### Opérations de couverture

La Société détient des instruments financiers dérivés (contrat d’option ou à terme) uniquement dans un but de couverture, afin de réduire son exposition au risque de change sur des transactions futures hautement probables. Les gains et pertes associés à ces instruments sont constatés en résultat lors de la réalisation des transactions couvertes.

### Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre l’ensemble des éléments qui, du fait de leur nature ne peuvent pas être rattachés à l’exploitation courante de la Société.

### Indemnités de fin de carrière

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d’une entreprise, le versement d’une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d’années de service effectuées. Cette obligation se définit comme un régime à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu’employeur, s’engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Cet engagement est évalué par un actuair indépendant d’après la méthode des unités de crédit projetées (conformément à la mise à jour de la norme IAS 19 / IFRS suite à la décision de l’IFRS IC en mai 2021 et à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité du 1er avril 2003). Les modalités de calcul des engagements au titre des régimes à prestations définies, dont l’octroi des droits, est conditionné par la présence dans la société au moment du départ à la retraite (avec perte de tous droits en cas de départ anticipé) et dont les droits dépendent à l’ancienneté, tout en étant plafonné à un certain nombre d’années d’ancienneté. Cette évaluation nécessite l’utilisation de nombreuses hypothèses actuarielles, notamment, âge de départ en retraite, taux d’actualisation et taux d’augmentation des salaires.

Comme l’autorisent les règles comptables françaises, cet engagement n’est pas provisionné.

### 3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### Stratégie d'investissement en Bitcoin

Le 23 juin 2025, la Société a annoncé la mise en place d'une trésorerie en Bitcoin, financée par l'émission d'actions et d'emprunts obligataires en juillet 2025. Ces financements ont généré un produit brut total d'environ \$384 millions (\$195 millions en capitaux propres et \$189 millions en obligations convertibles). En tenant compte d'une décote de 4% appliquée aux emprunts convertibles, le montant net a été utilisé pour acquérir 3.234 Bitcoins pour un montant de \$377,2 millions, l'ensemble étant nanti à titre de garantie des obligations. Afin d'héberger ces Bitcoins, la Société a créé une filiale détenue à 100% aux Etats-Unis : Bitquans Holdings LLC.

Le 27 octobre 2025, l'accord d'emprunt obligataire a été modifié afin de permettre à la Société de racheter 50% des emprunts obligataires à leur valeur nominale majorée d'une prime de 6,5%. Le rachat des emprunts obligataires pour un montant de \$100,6 millions (€86.532.422) a été réalisé le 10 novembre 2025, Bitquans a pour cela vendu une partie des Bitcoins et a donc réduit sa dette envers la Société.

#### Acquisition de la société ACP Advanced Circuit Pursuit AG

Le 16 janvier 2025, la Société a acquis 100% du capital social et des droits de vote d'ACP Advanced Circuit Pursuit AG (« ACP »), une société technologique suisse possédant des filiales à 100% en Chine, à Hong Kong et en France. Les filiales chinoise et hongkongaise ont été fermées au cours de l'exercice 2025, entraînant des coûts de restructuration d'environ \$350.000. La filiale française a fusionné avec Sequans Communications SA en août 2025, résultant en un mali de fusion d'un montant de €166.038. Le prix d'achat de l'acquisition d'ACP comprenait une contrepartie fixe et une contrepartie conditionnelle. La contrepartie fixe s'élevait à \$3.084.000, dont \$2.709.000 (€2.500.281) versés au cours du premier semestre 2025 en numéraire aux actionnaires cédants et \$375.000 (€325.913) déposés sur un compte séquestre en juillet 2025. Le montant placé sous séquestre sera libéré au bénéfice des vendeurs le 16 juillet 2026, sauf en cas de réclamations formulées par la Société.

La contrepartie conditionnelle prend la forme d'un complément de prix (« earn-out »), calculé sur la base de la marge brute générée par les ventes réalisées auprès des clients existants d'ACP jusqu'au 31 décembre 2026. La juste valeur de cet earn-out a été estimée à \$566 000 à la date d'acquisition, puis réévaluée à \$984.000 au 31 décembre 2025, reflétant l'actualisation des anticipations de performance future.

#### Programme de rachat d'actions

En 2025, la Société a mis en œuvre un programme de rachat d'actions autorisé par le Conseil d'administration et annoncé le 30 septembre 2025. Ce programme permettait le rachat de jusqu'à 10% du capital social, soit environ 1,57 million d'actions. Au 31 décembre 2025, la Société avait racheté 151.697.300 actions à un prix moyen de €0,05 par action, représentant environ 9,5 % du capital. Les titres rachetés ont été conservés en actions autodétenues puis annulés en mars 2026 après approbation des actionnaires et accomplissement des formalités françaises. Le programme reste valable jusqu'au 30 décembre 2026 et aucun rachat n'a été effectué en dehors du programme annoncé publiquement.

## 4. NOTES SUR LE BILAN

### 4.1. Actif immobilisé brut

#### 4.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

<b>Immobilisations (En Euros)</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Fusion ACP France</b>	<b>Acquisitions</b>	<b>Diminutions</b>	<b>31/12/2025</b>
Immobilisations incorporelles	82.461.868	6.593	3.549.113	120.731	85.896.843
<i>Frais de développement</i>	<i>55.369.532</i>	—	<i>108.736</i>	—	<i>55.478.268</i>
<i>dont coûts incorporés</i>	<i>2.802.844</i>	—	<i>108.736</i>	—	<i>2.911.580</i>
<i>Logiciels, brevets, licences</i>	<i>27.092.336</i>	<i>6.593</i>	<i>3.440.377</i>	<i>120.731</i>	<i>30.418.575</i>
Immobilisations corporelles	27.218.520	18.270	303.463	125.409	27.414.844
<i>Installations techniques</i>	<i>24.378.039</i>	<i>5.097</i>	<i>210.301</i>	<i>77.531</i>	<i>24.515.906</i>
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>2.840.481</i>	<i>13.173</i>	<i>93.162</i>	<i>47.878</i>	<i>2.898.938</i>
<b>Total immobilisations brutes</b>	<b>109.680.388</b>	<b>24.863</b>	<b>3.852.576</b>	<b>246.140</b>	<b>113.311.687</b>

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06, les frais de certification directement attribuables à la qualification et la commercialisation de nos produits sur une longue période ont été incorporés au coût de ces immobilisations. Le montant total incorporé au cours de l'exercice s'élève à €108.376 selon un taux de capitalisation retenu de 100 %.

Le tableau des mouvements d'immobilisations a été adapté aux opérations réalisées par la société. Les rubriques sans mouvement au cours de l'exercice n'ont pas été détaillées, afin de ne présenter que les informations significatives pour la compréhension des comptes annuels.

#### 4.1.2 Immobilisations financières

<b>Immobilisations (En Euros)</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>31/12/2025</b>
Participations et créances rattachées	45.654	236.391.791	—	236.437.445
<i>Titres de participations</i>	<i>44.724</i>	<i>2.826.194</i>	—	<i>2.870.918</i>
<i>Créances rattachées</i>	<i>930</i>	<i>233.565.597</i>	—	<i>233.566.527</i>
Prêts & autres immob. financières	1.030.324	8.100.382	470.635	8.660.071
<i>Autres titres immobilisés</i>	<i>339.465</i>	<i>8.553</i>	—	<i>348.018</i>
<i>Prêts</i>	—	—	—	—
<i>Autres immobilisations financières</i>	<i>690.859</i>	<i>13.864</i>	<i>470.635</i>	<i>234.088</i>
<i>Actions propres</i>	—	<i>8.077.965</i>	—	<i>8.077.965</i>
<b>Total</b>	<b>1.075.978</b>	<b>244.492.173</b>	<b>470.635</b>	<b>245.097.516</b>

#### 4.2. Amortissements et dépréciations

<i>Amortissements (En Euros)</i>	31/12/2024	Fusion ACP France	Dotations	Reprises	31/12/2025
Amortissements immobilisations incorporelles	26.505.371	6.593	3.006.556	120.730	29.397.790
<i>Frais de développement</i>	4.858.913		50.541	—	4.909.454
<i>Logiciels, brevets, licences</i>	21.646.458	6.593	2.956.015	120.730	24.488.336
Dépréciations immobilisations incorporelles	51.063.161	—	—	599.422	50.463.739
<i>Frais de développement</i>	50.257.854	—	—	—	50.257.854
<i>Logiciels, brevets, licences</i>	805.307	—	—	599.422	205.885
Amortissements immobilisations corporelles	25.252.643	17.949	862.007	114.678	26.017.921
<i>Installations techniques</i>	22.457.670	5.097	802.271	74.192	23.190.846
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	2.794.973	12.852	59.736	40.486	2.827.075
Dépréciations immobilisations corporelles	134.571	—	—	59.689	74.882
<i>Installations techniques</i>	134.571	—	—	59.689	74.882
Amortissements des charges à répartir	—	—	7.908.532	—	7.908.532
<i>Frais d'émission d'emprunt à étaler</i>	—	—	7.908.532	—	7.908.532
<b>Total amortissements</b>	<b>102.955.746</b>	<b>24.542</b>	<b>11.777.095</b>	<b>894.519</b>	<b>113.862.864</b>

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société avait pris la décision de suspendre indéfiniment le développement de la plateforme haut débit 5G en raison des coûts estimés pour achever ce développement et avait comptabilisé une provision pour perte de valeur de €50.257.854 correspondant au montant total des coûts de développement capitalisés, €1.114.181 pour les licences achetées et €190.843 pour les installations techniques.

Les frais engagés dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée au cours de l'exercice 2025 ont été comptabilisés en frais d'émission d'emprunt pour un montant de €7.802.791. Ces frais sont étalés de manière linéaire sur la durée de l'emprunt. Au cours de l'exercice 2025, la société a comptabilisée une dotation de €4.145.232 à cet effet.

La décote obtenue sur les emprunts obligataires a également été comptabilisée en charges à répartir pour un montant de €6.450.192, ayant donné lieu à la comptabilisation d'une dotation de €3.763.299 sur l'exercice.

#### 4.3. Participations

La Société détient une participation de 100% au capital des sept filiales suivantes qu'elle a créées ou rachetées :

Nom	Localisation	Année de création	% de détention	Valeur comptable des titres (en Euros)
Sequans Communications Ltd	Royaume-Uni	2005	100	36.945
Sequans Communications Inc.	Etats Unis	2008	100	6.725
Sequans Communications Ltd. Pte.	Singapour	2008	100	51
Sequans Communications (Israel) Ltd.	Israël	2009	100	2
Sequans Communications Finland Oy	Finlande	2020	100	—
Sequans Communications SAS	France	2023	100	1.002
ACP Advanced Circuit Pursuit Ag.	Suisse	2001	100	2.826.194
Bitquans Holdings LLC	Etats Unis	2025	100	—

#### 4.4. Autres immobilisations financières et autres titres immobilisés

Les autres titres immobilisés comprennent un compte à terme mais classé en «autres titres immobilisés» du fait de son indisponibilité, pour un montant de €348.018 (€339.465 au 31 décembre 2024). Ces SICAV nanties couvrent une garantie donnée relative aux baux des locaux de la Société pour un montant €365.912 au 31 décembre 2025.

Les autres immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés à des tiers, dont un dépôt de garantie pour les locaux du siège social équivalent à 3 mois de loyer d'un montant à la clôture de €180.230, des dépôts de garantie pour les locaux des autres sites en France et à l'étranger pour un total de €53.854.

Au 31 décembre 2025, la Société avait racheté un total de 151.397.300 actions ordinaires, en tant qu'actions autodétenues, pour une valeur totale de €8.077.965 (aucune action autodétenue rachetée au 31 décembre 2024). Les actions autodétenues ont ensuite été annulées le 11 mars 2026, après l'approbation des actionnaires le 19 février 2026, réduisant ainsi le nombre total d'actions émises et en circulation.

#### 4.5. Stocks

Au 31 décembre 2025, le stock est composé de composants et de produits finis dont les valeurs brutes s'élèvent respectivement à €3.091.847 et €3.301.995.

<b>Postes de stocks et en-cours (En Euros)</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Matières premières	3.091.847	2.360.844
En-cours de production	—	—
Produits finis	3.301.995	3.208.077
<b>Total</b>	<b>6.393.842</b>	<b>5.568.921</b>

Au 31 décembre 2025, la provision pour dépréciation s'élève à €3.211.470 (€2.901.105 au 31 décembre 2024).

Au cours de l'exercice 2025, la Société a déprécié le stock de modules et de puces, en dehors des unités susceptibles de satisfaire des demandes attendues de certains clients et des projets bien identifiés, et ceci même si ces produits n'ont pas été déclarés en fin de vie. La Société a donc comptabilisé une provision pour dépréciation d'un montant de €175.891. La Société a repris la provision à hauteur de €245.911 suite à la destruction de produits endommagés et à la vente de produits dépréciés antérieurement.

Par ailleurs la Société a comptabilisé une dotation pour dépréciation de stocks de matières premières pour un montant de €862.568. La Société a également repris la provision à hauteur de €482.184 suite à la destruction ou à la consommation de matières premières en 2025.

Le montant restant en provision au 31 décembre 2025, soit €3.211.470, est lié pour un montant de :

- €1.821.404 à des produits finis endommagés ou dont le nombre d'unités en stock est supérieur aux quantités nécessaires pour répondre à la demande attendue des clients;
- €1.390.066 à des matières premières qui ne seront plus utilisées dans la fabrication des produits finis.

<b>Postes de dépréciation des stocks et en-cours (En Euros)</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Matières premières	1.390.066	1.306.301
En-cours de production	—	—
Produits finis	1.821.404	1.594.804
<b>Total</b>	<b>—</b>	<b>—</b>

#### 4.6. Créances clients et comptes rattachés

Au 31 décembre 2025, le solde de ce poste s'élève en valeur brute à €5.214.687 avec une provision totale pour créances douteuses s'élevant à €40.457.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société n'a pas comptabilisé de dotation pour dépréciation de créances impayées mais a comptabilisé des reprises de provision pour un montant total de €1.928.375 relatives à des créances irrécouvrables.

#### 4.7. Autres créances

Au 31 décembre 2025, les autres créances comprennent notamment:

- une demande de remboursement de crédit de TVA pour un montant de €463.976,
- un dégrèvement de CFE pour €98.106,
- des subventions à recevoir relatives à des projets collaboratifs pour un total de €3.701.751,
- une créance sur l'Etat d'un montant de €438.395 correspondant au Crédit Impôt Recherche (CIR) de l'année 2025 et une créance de €176.031 provenant de la fusion avec ACP France. Au 31 décembre 2025, le montant total de la créance CIR s'élève à €3.926.117 incluant la créance de l'année 2024 non encore remboursée (€2.873.749), les retenues par l'organisme de préfinancement des CIR de 2020 à 2023 qui seront remboursés en 2026 pour un montant de €100.032, en 2027 pour €124.236, en 2028 pour €100.908 et en 2029 pour €112.766.

<b>31 Décembre 2025</b>	<b>Produit</b>	<b>Créance inscrite au</b>
<b>(En Euros)</b>	<b>comptabilisé en</b>	<b>bilan</b>
	<b>2025 (compte 69)</b>	
Crédit d'impôt recherche	438.395	3.926.117
Autres crédits d'impôt	—	—
<b>Total</b>	<b>438.395</b>	<b>3.926.117</b>

#### 4.8. Dépôts à terme

Au 31 décembre 2025, la Société détenait des dépôts à terme pour un total de €6.600 (€51.022.962 au 31 décembre 2024) dont les maturités de placement courent sur des périodes comprises entre un jour et trois mois et qui sont rémunérés à des taux d'intérêts à court terme variables.

#### 4.9. Capitaux propres

(En Euros)	31/12/2024	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Capital social	2.514.088		13.481.808	—	15.995.896
<i>Acquisition des actions gratuites par des salariés</i>			89.238		89.238
<i>Augmentation de Capital</i>			12.024.389		12.024.389
<i>Exercice de BSA (Bon de souscription d'action)</i>			108.750		108.750
<i>Exercice de BSA pré-financés</i>			1.259.431		1.259.431
Primes d'émission	9.549.905		158.025.937	12.032.309	155.543.532
<i>Acquisition des actions gratuites par des salariés</i>				89.238	(89.238)
<i>Augmentation de Capital</i>			131.632.681		131.632.681
<i>Exercice de BSA (Bon de souscription d'action)</i>			1.205.173		1.205.173
<i>Exercice de BSA pré-financés</i>			25.188.054		25.188.054
<i>Frais d'augmentation de capital</i>				11.943.071	(11.943.071)
<i>Attribution BSA (Bon de souscription d'action)</i>			29		29
Report à nouveau	(26.641.178)	57.865.386			31.224.208

#### Capital social

Au 31 décembre 2025, les actions se décomposent de la façon suivante :

	Nombre	Valeur nominale
- Actions composant le capital au début de l'exercice	251.408.922	0,01
- Actions émises pendant l'exercice	1.348.180.780	0,01
- Actions remboursées pendant l'exercice	—	0,01
- Actions composant le capital à la fin d'exercice	1.599.589.702	0,01

Au 31 décembre 2025, la situation des différents plans de bons de souscription d'actions («BSA»), options de souscriptions d'actions («stock-options») et actions gratuites («AGA») s'analyse comme suit (ne sont pas inclus les 9.382.986 BSA émis à un actionnaire stratégique en février 2019, les 816.716 BSA émis à Harbert European Speciality Lending en octobre 2018 et les 594.680 BSA et 1.244.820 BSA émis à Nokomis Capital L.L.C lors des amendements signés en Aout 2022 et Aout 2023, respectivement):

	Stock options		
Date de l'assemblée générale	29/06/2015		28/06/2016
Nombre de titres autorisés	1.350.000		1.000.000
Date du conseil d'administration	02/02/2016	26/04/2016	25/10/2016
Nombre total de titres attribués	33.600	219.750	190.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—
Prix d'exercice des titres émis	\$1,90	\$2,54	\$1,77
Nombre total de titres émis suite aux exercices	3.992	—	—
Nombre de titres attribués et annulés	23.608	194.750	—
Nombre de titres non attribués et caduques			—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2025	6.000	25.000	190.000
Nombre de titres restant à attribuer	—		—
Augmentation de capital potentielle	—		—
En valeur	60	250	1.900
En nombre d'actions	6.000	25.000	190.000
Dates d'expiration	02/02/2026	26/04/2026	25/10/2026

	BSA				
Date de l'assemblée générale	29/06/2016		29/06/2016		30/06/2017
Nombre de titres autorisés	50.000		10.000	140.000	180.000
Date du conseil d'administration	26/07/2016	25/10/2016	26/07/2016	26/06/2016	03/07/2017
Nombre total de titres attribués	10.000	40.000	10.000	140.000	180.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—
Cours de bourse à la date d'attribution	\$2,01	\$1,77	\$2,01	\$1,86	\$3,31
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	—	—	—	—	—
Nombre de titres attribués et annulés	—	—	—	—	—
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2025	10.000	40.000	10.000	140.000	180.000
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—
En valeur	100	400	100	1.400	1.800
En nombre d'actions	10.000	40.000	10.000	140.000	180.000
Dates d'expiration	26/07/2026	25/10/2026	26/07/2026	26/06/2026	03/07/2027

	BSA				
Date de l'assemblée générale	29/06/2018		28/06/2019	29/06/2020	29/06/2020
Nombre de titres autorisés	210.000	40.000	252.000	252.000	96.000
Date du conseil d'administration	02/07/2018	23/10/2018	01/07/2019	29/06/2020	02/02/2021
Nombre total de titres attribués	210.000	40.000	252.000	252.000	96.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—
Cours de bourse à la date d'attribution	\$2,04	\$1,35	\$0,89	\$1,51	\$2,13
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	—	—	—	—	—
Nombre de titres attribués et annulés	—	—	—	—	—
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2025	210.000	40.000	252.000	252.000	96.000
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—
En valeur	2.100	400	2.520	2.520	960
En nombre d'actions	210.000	40.000	252.000	252.000	96.000
Dates d'expiration	02/07/2028	23/10/2028	01/07/2029	29/06/2030	02/02/2031

	BSA				
Date de l'assemblée générale	25/06/2021		24/06/2022		
Nombre de titres autorisés	980.000	840.000	50.000	220.288	240.000
Date du conseil d'administration	25/06/2021	24/06/2022	24/06/2022	25/10/2022	24/04/2023
Nombre total de titres attribués	980.000	840.000	50.000	220.288	240.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—
Cours de bourse à la date d'attribution	\$1,49	\$0,65	\$0,62	\$0,92	\$0,57
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	—	—	—	—	—
Nombre de titres attribués et annulés	—	—	—	—	—
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2025	980.000	840.000	50.000	220.288	240.000
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—
En valeur	9.800	8.400	500	2.203	2.400
En nombre d'actions	980.000	840.000	50.000	220.288	240.000
Dates d'expiration	25/06/2031	24/06/2032	24/06/2032	25/10/2032	24/4/2033

	BSA					
Date de l'assemblée générale	24/06/2023			28/06/2024		30/06/2025
Nombre de titres autorisés	1.260.000	180.082	240.000	2.520.000	580.880	2.520.000
Date du conseil d'administration	27/6/2023	5/3/2024	30/5/2024	1/7/2024	29/10/2024	30/06/2025
Nombre total de titres attribués	1.260.000	180.032	240.000	2.520.000	580.880	2.520.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—	2.520.000
Cours de bourse à la date d'attribution	\$0,54	\$0,18	\$0,18	\$0,13	\$0,26	\$0,15
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres attribués et annulés	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2024	1.260.000	180.032	240.000	2.520.000	540.800	2.520.000
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—	—
En valeur	12.600	1.800	2.400	25.200	5.408	25.200
En nombre d'actions	1.260.000	180.032	240.000	2.520.000	540.800	2.520.000
Dates d'expiration	27/6/2033	5/3/2034	30/5/2034	1/7/2034	29/10/2034	30/06/2035

	AGA					
Date de l'assemblée générale	26/6/2020			25/6/2021		
Nombre de titres autorisés	4.903.968			4.999.872		
Date du conseil d'administration	20/10/2020	15/12/2020	2/2/2021	20/4/2021	20/10/2021	14/12/2021
Nombre total de titres attribués	417.792	3.955.424	125.248	204.032	983.488	3.113.728
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—	—
Cours de bourse à la date d'attribution	\$1,22	\$1,35	\$2,13	\$1,38	\$1,17	\$1,08
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	287.846	3.421.558	111.446	116.464	705.644	2.676.544
Nombre de titres attribués et annulés	129.934	533.636	13.792	87.544	277.244	435.664
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2025	12	230	10	24	600	1.520
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—	—
En valeur	—	—	—	—	6	15
En nombre d'actions	12	230	10	24	600	1.520

	AGA					
Date de l'assemblée générale	25/6/2021			24/6/2022		
Nombre de titres autorisés	4.999.872			11.489.712		
Date du conseil d'administration	1/2/2022	26/4/2022	26/7/2022	26/7/2022	25/10/2022	13/12/2022
Nombre total de titres attribués	644.480	258.176	68.416	1.015.040	2.866.752	5.697.956
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—	—
Cours de bourse à la date d'attribution	\$1,03	\$0,78	\$0,85	\$0,91	\$0,92	\$0,90
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	473.716	125.208	45.228	804.048	2.146.626	3.607.747
Nombre de titres attribués et annulés	145.576	117.292	19.372	44.280	6.046	1.088.984
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2025	25.188	15.676	3.816	166.712	714.080	1.001.225
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—	—
En valeur	252	157	38	1.667	7.140	10.012
En nombre d'actions	25.188	15.676	3.816	166.712	714.080	1.001.225

	AGA					
Date de l'assemblée générale	24/6/2022			27/6/2023		
Nombre de titres autorisés	11.489.712			10.826.944		
Date du conseil d'administration	7/2/2023	23/3/2023	24/4/2023	15/8/2023	24/10/2023	19/12/2023
Nombre total de titres attribués	445.568	10.048	1.385.932	615.680	92.928	90.304
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	—	—
Cours de bourse à la date d'attribution	\$0.73	\$0.55	\$0.57	\$0.69	\$0.71	\$0.71
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	214.298	6.840	600.570	248.268	21.070	19.560
Nombre de titres attribués et annulés	172.508	—	547.994	211.678	50.240	58.948
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2025	58.762	3.208	237.368	155.734	21.618	11.796
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—	—
En valeur	588	32	2.374	1.557	216	118
En nombre d'actions	58.762	3.208	237.368	155.734	21.618	11.796

	AGA				
Date de l'assemblée générale	27/6/2023		28/6/2024		30/6/2025
Nombre de titres autorisés	10.826.944		11.404.120		3.580.000
Date du conseil d'administration	5/3/2024	30/4/2024	30/7/2024	29/10/2024	29/7/2025
Nombre total de titres attribués	0	—	—	—	3.580.000
Nombre de titres attribués au cours de l'exercice	—	—	—	—	3.580.000
Cours de bourse à la date d'attribution	\$0.18	\$0.12	\$0.13	\$0.26	\$ 0,13
Nombre total de titres émis suite à l'acquisition par des salariés	2819560	20.480	42.100	2.765.700	—
Nombre de titres attribués et annulés	2.051.850	65.768	—	666.180	—
Nombre de titres non attribués et caduques	—	—	—	—	—
Nombre de titres émis et non exercés au 31 décembre 2025	5.008.846	61.528	105.500	7.824.640	3.580.000
Nombre de titres restant à attribuer	—	—	—	—	—
Augmentation de capital potentielle	—	—	—	—	—
En valeur	50.088	615	1.055	78.246	35.800
En nombre d'actions	5.008.846	61.528	105.500	7.824.640	3.580.000

#### 4.10. Avances remboursables

En Octobre 2014, la Bpifrance avait accordé un financement à la Société dans le cadre d'un projet de recherche à long-terme. Le montant total de ce financement était de €6.967.000 comprenant une partie sous forme de subvention (€2.957.000) et une autre sous forme d'avance remboursable (€4.010.000). Le financement a été versé en 3 versements dont le dernier a été reçu en 2019. L'avance portait intérêt au taux contractuel de 1,53% et a été remboursée entre le 31 mars 2019 et le 2 janvier 2025. €150.000 en principal et intérêts ont été remboursés en 2019, €300.000 en 2020, €675.000 en 2021, €540.000 en 2022, €870.000 en 2023, €1.130.000 en 2024 et €679.423 pour solde en 2025.

En 2022, la Société a obtenu un financement pour un projet de €309.300 sous forme de subvention et de €472.746 sous forme d'avance remboursable. L'avance est remboursable à compter de septembre 2023 et jusqu'en septembre 2026. Le versement de la totalité du financement a été reçu en mars 2023 pour un montant total de €782.046. €125.250 en principal et intérêts ont été remboursés en 2025.

En 2023, la Bpifrance a accordé un financement à la Société dans le cadre d'un projet de recherche à long-terme de €570.040 (€427.530 sous forme de subvention et €142.510 sous forme d'avance remboursable). Le financement sera effectué en 4 versements. Le premier versement a été reçu en 2023 pour un montant de €142.511 (€106.883 sous forme de subvention et €35.628 sous forme d'avance remboursable), le deuxième versement a été reçu en 2024 pour un montant de €251.489 (€188.617 sous forme de subvention et €62.872 sous forme d'avance remboursable) et le troisième versement a été reçu en 2025 pour un montant de €82.351 (€61.763 sous forme de subvention et €20.588 sous forme d'avance remboursable). L'avance est remboursable à compter du 30 juin 2027.

En mars 2024, la Bpifrance a accordé un financement à la Société dans le cadre d'un projet de recherche à long terme (projet 5G eRedCap) dans le cadre de l'initiative France 2030 visant à soutenir le développement de technologies d'intérêt national stratégiques. La durée de réalisation du projet est estimée à trois ans. Le financement total s'élève à €10.888.420 (€7.451.547 sous forme de subvention et €3.436.873 sous forme d'avance remboursable). Le financement sera versé en quatre versements, le premier a été reçu en avril 2024 pour un montant total de €2.722.105 (€1.862.887 sous forme de subvention et €859.218 sous forme de d'avance remboursable) et le deuxième versement a été reçu en juin 2025 pour un montant total de €3.719.150 (€2.718.170 sous forme de subvention et €1.000.980 sous forme de d'avance remboursable). La subvention est comptabilisée en réduction des frais de recherche et développement lorsque la dépense correspondante est engagée. L'avance remboursable sera remboursée du 30 septembre 2028 au 31 juillet 2032 et porte intérêt à un taux contractuel fixe de 5,07 %.

#### 4.11. Provisions

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des provisions pour risques et charges et pour dépréciation et retrace les dotations et reprises opérées au titre de l'exercice 2025:

Nature des Provisions (en Euros)	31/12/2024	Dotations	Reprises (prov. utilisées)	Reprises (prov. non utilisées)	Ecart de change	31/12/2025
Provision pour pertes de change	623.950	2.893.214	623.950	—	—	2.893.214
Provision pour charges et litiges	734.455	528.052	330.182	—	46.825	885.499
Autres provisions	742.955	367.854	—	313.733	89.008	708.069
<b>Provision pour risques et charges</b>	<b>2.101.360</b>	<b>3.789.120</b>	<b>954.132</b>	<b>313.733</b>	<b>135.833</b>	<b>4.486.782</b>
Provision pour dép. immo.	51.063.161	—	599.422	—	—	50.463.739
Provision pour dép. immo. corporelles	134.571	—	59.689	—	—	74.882
Provision pour dép. immo. financières	—	—	—	—	—	—
Provision pour dép. autres immo. financières	—	—	—	—	—	—
Provision sur stocks et encours	2.901.105	1.038.460	728.095	—	—	3.211.470
Provision sur comptes clients et autres créances	1.968.832	—	1.928.375	—	—	40.457
<b>Provision pour dépréciation</b>	<b>56.067.669</b>	<b>1.038.460</b>	<b>3.315.581</b>	—	—	<b>53.790.548</b>
<b>Total général</b>	<b>58.169.029</b>	<b>4.827.580</b>	<b>4.269.713</b>	<b>313.733</b>	<b>135.833</b>	<b>58.277.330</b>
	d'exploitation	1.934.366	3.959.496			
dont dotations et reprises	financières	2.893.214	623.950			
	exceptionnelles	—	—			

Au cours de l'exercice 2025, la Société a constitué des provisions pour charges et litiges concernant le risque de réclamation pour remboursement d'une subvention européenne pour €528.052. La provision pour charges et litiges

comprend également une provision constituée en 2024 relative à une réclamation pour remboursement d'une avance pour €357.447.

Aux 31 décembre 2024 et 2025, les autres provisions comprennent principalement les paiements estimés aux détenteurs de brevets essentiels dans le cadre des exigences de la norme de redevances établies sur les ventes de modules LTE. La provision est basée sur le jugement de la Direction, en tenant compte des différents articles, rapports et des discussions de l'industrie sur le sujet qui étaient disponibles. Les modules de la Société sont considérés comme des produits finaux intégrant la fonction complète de LTE, et donc peuvent avoir des redevances évaluées sur leur vente; aucune redevance n'est comptabilisée sur les ventes de puces car la fonctionnalité LTE complète n'est pas incluse dans la puce.

#### 4.12. Emprunts obligataires convertibles

- **Emprunt obligataire Hudson Bay et al émis en juillet 2025**

Le 22 juin 2025, la Société a conclu un accord d'emprunt obligataire avec cinq investisseurs institutionnels et accrédités (Hudson Bay et al), aux termes duquel la Société s'est engagée à émettre des emprunts obligataires pour un montant total en principal de \$189 millions (€161.254.800), assortis de bons de souscription permettant l'achat de jusqu'à 202.499.900 actions au prix de \$0,14 par action. Une décote de 4% a été appliquée aux emprunts convertibles. La transaction a été finalisée le 7 juillet 2025 pour un montant net reçu de €154.804.608. Les emprunts obligataires peuvent être convertis, au choix du porteur, en actions ordinaires ou en bons de souscription préfinancés, à tout moment, à un prix de conversion de \$0,21 par action. À compter de la première date anniversaire de la date d'émission des emprunts obligataires et jusqu'à la deuxième date anniversaire de la date d'émission, des intérêts courent sur le solde du principal restant dû des emprunts obligataires à un taux annuel de 6,0%. À compter de la deuxième date anniversaire de la date d'émission, des intérêts courent sur le solde du principal restant dû des emprunts obligataires à un taux annuel de 8,0%.

Le 27 octobre 2025, l'accord d'emprunt obligataire a été modifié afin de permettre à la Société de racheter 50% des emprunts obligataires à leur valeur nominale majorée d'une prime de 6,5%. Le rachat des emprunts obligataires pour un montant de \$100,6 millions (€86.532.422) a été réalisé le 10 novembre 2025. Au 31 décembre 2025, le montant de l'emprunt obligataire s'élève à €80.425.532 et les bons de souscription sont arrivés à expiration.

Le 10 février 2026, l'accord d'emprunt obligataire a été modifié une nouvelle fois afin de permettre à la Société de racheter les 50% restants des emprunts obligataires à leur valeur nominale au plus tard le 1er juin 2026. Entre le 10 février et le 7 mai 2026, la Société a procédé, en plusieurs tranches, au rachat d'un montant total de \$58,6 millions (€50.261.767).

#### 4.13. Autres emprunts

##### Emprunts contractés sur les précédents exercices :

- **Emprunt "BPI Prêt Garanti par l'Etat"**

Le 7 mai 2020, BPI France Financement a accordé à Sequans un prêt garanti par l'Etat, en soutien à l'innovation, dans le cadre des mesures gouvernementales en vue de soutenir les entreprises dans le contexte de crise sanitaire aiguë (COVID-19). Ce financement bénéficie d'une garantie de l'Etat au titre du Fonds National Garantie Etat Coronavirus à hauteur de 90,00% de l'encours du prêt. Ce prêt d'un montant de 5 millions d'euros porte intérêt à 1,75% et est remboursable soit après un an de différé (capital + intérêts), soit sur les 5 années suivantes sur option de la Société. En Mars 2021, la Société a exercé l'option de ne rembourser l'emprunt qu'à compter du 1er août 2022 et jusqu'en mai 2026. Seuls les intérêts ont été remboursés trimestriellement la première année à compter du 1er août 2021. À la suite de l'ouverture de la procédure de conciliation en France en avril 2024, la Société est parvenue à un accord avec Bpifrance pour reporter les remboursements du prêt français jusqu'à la fin de ladite procédure, prévue pour le 30

septembre 2024. Au cours de l'exercice 2025, la Société a remboursé €1.250.000 de nominal et €31.640 d'intérêts. Au 31 décembre 2025, le montant à rembourser s'élève à €625.000 et €1.172 d'intérêts courus.

#### 4.14. Avances et acomptes clients

Le montant inscrit au poste "avances et acomptes clients" d'un montant de €2.731.795 provient principalement d'un acompte reçu sur une commande client qui sera livrée ultérieurement.

#### 4.15. Instruments financiers

Le tableau suivant présente les notionnels et valeurs de marché des instruments financiers dérivés de change (non dénoués), au 31 décembre 2025.

Type d'instrument	Valeur de marché (€)	Notionnel (€)
Contrats d'achat à terme	13.714	3.000.000
Autres instruments optionnels	—	—

Les contrats d'achat à terme dénoués au cours de l'exercice 2025 ont engendré une perte nette de change de €136.498.

## 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 5.1. Répartition géographique du chiffre d'affaires

31 Décembre 2025 (En Euros)	Marchés géographiques		
	France HT	Etranger	Total HT
Production vendue	940.874	11.820.944	12.761.818
Prestations de services	—	12.139.661	12.139.661
<b>Total 2025</b>	<b>940.874</b>	<b>23.960.605</b>	<b>24.901.479</b>

31 Décembre 2024 (En Euros)	Marchés géographiques		
	France HT	Etranger	Total HT
Production vendue	483.106	10.606.394	11.089.500
Prestations de services	144.081	22.596.160	22.740.241
<b>Total 2024</b>	<b>627.187</b>	<b>33.202.554</b>	<b>33.829.741</b>

### 5.2. Résultat financier

Nature (en Euros)	Charges		Produits	
	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2025
Différence de change	3.952.416	8.647.330	5.280.557	4.947.123
Produits financiers de participations	—	—	—	7.328.617
Produits nets des dépôts à terme	—	—	787.951	1.252.292
Intérêts et assimilés	6.405.238	5.401.850	—	—
Provisions pour risque de change	623.950	2.893.214	2.882.675	623.950
Amortissement de la décote des frais d'emprunt	—	3.763.299	—	—
Amortissements des frais d'émission d'emprunt	—	4.145.232	—	—
<b>Total</b>	<b>10.981.604</b>	<b>24.850.925</b>	<b>8.951.183</b>	<b>14.151.982</b>

Du fait de son activité à l'exportation, la Société traite une partie importante de ses opérations en dollars américains. Les placements (dépôts à terme) sont en dollars. La perte nette de change réalisée s'élève à €3.700.207 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, du fait de la fluctuation du dollar par rapport à l'euro.

Les intérêts et charges assimilées incluent notamment €5.281.322 liés à l'emprunt obligataire émis en 2025 et €120.528 liés aux autres dettes financières.

Provisions :

La provision pour risque de change 2025 pour €2.893.214 correspond au provisionnement des pertes de change latentes à fin décembre 2025. Le produit 2025 s'explique par la reprise de la provision pour pertes de change latentes comptabilisée au 31 décembre 2024 d'un montant de €623.950.

La décote obtenue sur la dette convertible fait l'objet d'un amortissement sur la durée estimée de l'emprunt, et s'élevant à €3.763.299 au 31 décembre 2025.

Les frais d'émission de la dette convertible font également l'objet d'un amortissement pour un montant de €4.145.232 au 31 décembre 2025.

### 5.3. Résultat exceptionnel

Nature (en euros)	31 Décembre 2025	
	Charges	Produits
Mali de fusion ACP France	166.038	—
<b>Total</b>	<b>166.037</b>	<b>—</b>

Les charges exceptionnelles proviennent du mali de fusion de €166.038 réalisé lors de la fusion de la société ACP France, filiale de la société ACP acquise en janvier 2025.

### 5.4. Impôts sur les bénéfices

En 2025, la Société étant fiscalement déficitaire et appliquant la méthode de l'imposition exigible, la charge d'impôt courante en France est nulle cependant la Société s'est acquittée au cours de l'exercice 2025 de retenues à la source sur d'une part des dividendes perçus de sa filiale israélienne pour un montant de €162.454 et d'autre part sur des revenus de service facturés à une entreprise chinoise pour un montant de €3.787.

La Société dispose d'un bureau de représentation à Shenzhen. Elle acquitte un impôt équivalent à l'impôt sur les bénéfices dont le montant est de €33.646 en 2025.

En 2025, la Société a comptabilisé un crédit d'impôt recherche d'un montant de €438.395 (€2.873.750 au titre de l'exercice 2024).

En 2024, selon la réglementation fiscale française, la Société a appliqué le régime fiscal préférentiel aux ventes ou licences de droits de propriété intellectuelle éligibles, communément appelé le « régime de l'IP Box » et soumis à un taux d'imposition de 10%. Une charge d'impôt courante en France a été comptabilisée pour €2.721.088. La Société a envoyé une demande de rescrit auprès de l'administration fiscale en mai 2025 qui a répondu par une question. Depuis notre réponse envoyée en Octobre 2025, la Société n'a pas reçu d'autres demandes de l'administration fiscale. En cas de décision défavorable, l'ensemble du revenu imposable en France serait soumis à un taux d'imposition de 25%, ce qui entraînerait une augmentation de l'impôt dû de €4.119.101.

## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 Etat des échéances des créances et des dettes

<b>Etat des créances (Euros)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an</b>
Actif immobilisé	233.800.615	—	233.800.615
<i>Créances rattachées à des participations</i>	233.566.527	—	233.566.527
<i>Dépôts</i>	234.088	—	234.088
Actif circulant	17.145.895	14.704.092	2.441.803
<i>Clients douteux ou litigieux</i>	40.335	—	40.335
<i>Autres créances clients</i>	5.174.352	5.174.352	—
<i>Personnel et comptes rattachés</i>	3.275	3.275	—
<i>Taxe sur la valeur ajoutée</i>	771.049	771.049	—
<i>CIR</i>	3.926.117	3.588.207	337.910
<i>Subvention à recevoir</i>	3.701.751	3.701.751	—
<i>Autres impôts, taxes et versements assimilés</i>	111.146	111.146	—
<i>Débiteurs divers</i>	401	401	—
<i>Charges constatées d'avance</i>	3.417.469	1.353.911	2.063.558
<b>Total créances</b>	<b>250.946.510</b>	<b>14.704.092</b>	<b>236.242.418</b>

<b>Etats des dettes (Euros)</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'un an et 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes financières divers	626.172	626.172	—	—
Emprunts obligataires convertibles	80.425.532	80.425.532	—	—
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	25.000	25.000	—	—
Fournisseurs et comptes rattachés	6.883.066	6.883.066	—	—
Personnel et comptes rattachés	1.766.112	1.766.112	—	—
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2.121.341	2.121.341	—	—
Autres impôts, taxes et assimilés	2.852.266	2.852.265	—	—
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1.380.571	1.380.571	—	—
Autres dettes	14.572.427	14.572.427	—	—
Produits constatés d'avance	3.868.186	993.256	2.549.306	325.624
<b>Total dettes</b>	<b>114.520.673</b>	<b>111.645.742</b>	<b>2.549.306</b>	<b>325.624</b>

## 6.2. Transactions avec les entreprises liées

Désignation de la partie liée	Nature du lien	Nature de l'opération	Montant de l'exercice	Solde au 31/12/2025	
				Créances	Dettes
			(en Euros)	(en Euros)	(en Euros)
Sequans Communications Ltd. (UK)	Filiale à 100%	Autres achats et charges externes	5.450.971	—	4.858.871
Sequans Communications Israel Ltd	Filiale à 100%	Autres achats et charges externes	5.697.025	—	1.617.500
		Dividendes	1.624.539	—	inclus ci-dessus
Sequans Communications Inc. (USA)	Filiale à 100%	Autres achats et charges externes	4.511.301	—	3.799.831
Sequans Communications Ltd. Pte (SG)	Filiale à 100%	Autres achats et charges externes	302.144	—	1.488.863
Sequans Communications Finland Oy	Filiale à 100%	Autres achats et charges externes	917.300	—	389.075
ACPAG (CH)	Filiale à 100%	Autres achats et charges externes	3.107.552	—	1.576.667
Bitquans Holdings LLC (US)	Filiale à 100%	Produits financiers de participation	5.704.078	233.565.597	—
Sequans Communications SAS	Filiale à 100%	Autres achats et charges externes	—	930	—

Les opérations réalisées avec les entreprises liées l'ont été à des conditions normales de marché et comprises dans le champ d'application du règlement ANC n°2022-06 avec des entreprises liées.

## 6.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à €1.119.129, dont €997.979 au titre de la mission de certification des comptes annuels et €121.150 au titre de prestations autorisées par les dispositions du Code de commerce.

Prestations	Ernst & Young	RSM	Zhonghui (Chine)
(en Euros)			
Certification des comptes annuels	928.676	66.490	2.813
Autres honoraires que la certification des comptes autorisés	121.150	—	—
<b>Total</b>	<b>1.049.826</b>	<b>66.490</b>	<b>2.813</b>

#### 6.4. Ecart de conversion

<b>Actif (en Euros)</b>	<b>31 Décembre 2025</b>	<b>31 Décembre 2024</b>
Créances et dettes d'exploitation	160.519	333.000
Autres dettes et créances	2.732.695	290.950
<b>Total écart de conversion actif</b>	<b>2.893.214</b>	<b>623.950</b>

<b>Passif (en Euros)</b>	<b>31 Décembre 2025</b>	<b>31 Décembre 2024</b>
Créances et dettes d'exploitation	734.796	521.421
Autres dettes et créances	682.040	77.265
<b>Total écart de conversions passif</b>	<b>1.416.836</b>	<b>598.686</b>

#### 6.5. Détail des produits à recevoir

<b>Postes de bilan concernés (en Euros)</b>	<b>31 Décembre 2025</b>	<b>31 Décembre 2024</b>
Subventions à recevoir	3.701.751	7.002.601
Clients factures à établir	2.096.412	2.446.934
Impôts et taxes	98.106	97.361
Autres produits à recevoir	237	9
<b>Total</b>	<b>5.896.506</b>	<b>9.546.905</b>

#### 6.6. Détail des charges à payer

<b>Charges à payer (en euros)</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Emprunts et dettes financières divers	139.977	437.776
Fournisseurs, factures non parvenues	2.160.058	2.420.029
Dettes fiscales et sociales	6.739.718	9.187.597
Personnel, charges à payer	1.766.112	2.698.985
<i>Salaires nets</i>	—	—
<i>Dettes diverses de personnel</i>	20.207	6.734
<i>Provision pour congés payés</i>	820.475	653.708
<i>Provision pour bonus à payer</i>	925.431	2.038.543
Organismes sociaux	2.121.341	3.543.308
<i>Caisses sociales</i>	1.300.658	2.442.459
<i>Charges sociales sur congés payés et sur bonus à payer</i>	758.379	913.256
<i>Autres</i>	62.304	187.593
Etat, charges à payer	2.852.265	2.945.304
Fournisseurs d'immo. Factures non parvenues	1.380.571	184.946
<b>Total charges à payer</b>	<b>10.420.324</b>	<b>12.230.348</b>

### 6.7. Charges et produits constatés d'avance, et charges à étaler

<b>Charges constatées d'avance (en Euros)</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Charges d'exploitation	3.417.469	1.310.392
Frais d'émission d'emprunt à étaler	6.344.451	—
<b>Total charges constatées d'avance et des charges à étaler</b>	<b>9.761.920</b>	<b>1.310.392</b>

<b>Produits constatés d'avance (en Euros)</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Produits d'exploitation	3.868.186	8.271.507
<b>Total produits constatés d'avance</b>	<b>3.868.186</b>	<b>8.271.507</b>

En 2024, la Société a différé une partie des revenus relatifs à la licence et aux brevets cédés à la société Qualcomm Inc. pour un montant total de €7.983.414 dont €7.248.588 a été reconnu en comptabilité en 2025 et le solde (€734.825) devrait être reconnu au cours des exercices clos après le 31 décembre 2025.

En 2025, la Société a également différé des revenus liés à des produits pour €207.129 (le chiffre d'affaires est reconnu lorsque le distributeur vend le produit au client final) et a différé un chiffre d'affaires d'un montant total de €170.480 correspondant à une vente de licence à reconnaître en chiffre d'affaires en 2026.

Le 27 juin 2025, la Société a signé un contrat de prestations de services de fabrication avec un client basé en Chine pour un montant de \$3 millions (€2.775.900), montant qui a été encaissé en novembre 2025 et a permis à la Société d'acquérir un jeu de masques de production. La Société a déterminé que le chiffre d'affaires lié à ce masque sera reconnu en fonction des volumes de produits fabriqués et vendus et a donc comptabilisé ce montant en produits constatés d'avance. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a comptabilisé un chiffre d'affaires d'un montant de €20.148 au titre des produits fabriqués et livrés sur la période.

Le jeu de masques a été comptabilisé en charges constatées d'avance et sera amorti en fonction des volumes estimés d'expéditions. Au 31 décembre 2025, un montant de €3.371.908 restait inscrit en charges constatées d'avance.

La souscription des emprunts obligataires au cours de l'année écoulée a entraîné des frais d'émission pour un montant total de €7.802.791, que la Société a comptabilisé en charges à répartir sur plusieurs exercices. Ces frais ont été amortis pour un montant de €4.145.232 sur l'exercice clos le 31 décembre 2025, dont €243.837 prévu sur la durée du prêt, et €3.901.795 suite au remboursement anticipé d'une partie de la dette obligataire en novembre 2025. Au 31 décembre 2025, le solde de ces charges à répartir s'élevait à €3.657.559.

Ces emprunts obligataires étaient assortis d'une décote de 4%, représentant un montant de €6.450.192 également comptabilisé en charges à répartir sur plusieurs exercices. Ces frais ont été amortis sur la période pour un montant de €3.763.299. Au 31 décembre 2025, le solde de ces charges à répartir s'élevait à €2.686.893.

### 6.8 Engagements hors bilan et passifs éventuels

#### *Engagements auprès fournisseurs*

A la clôture de l'exercice, les commandes en cours de production mais non encore livrées s'élèvent à €6,6 millions. Il s'agit de commandes fermes non annulables passées auprès de fournisseurs de matières premières, de produits finis et d'immobilisations et qui seront livrées principalement durant l'année 2026.

## Contrats de location

La caution bancaire émise en 2020 pour garantir le paiement des loyers des locaux du siège social s'élève à €314.828 au 31 décembre 2025. Cet acte de cautionnement est garanti par un compte à terme d'un montant de €348.018 au 31 décembre 2025.

Les loyers restant à courir jusqu'en mai 2032 (prolongation du bail de Colombes signée en 2019) au titre des surfaces utilisées représentent un montant de €1.908.305. Ce montant prend en compte les loyers des bureaux de Colombes, déduction faite de la franchise de loyer obtenue lors de la prolongation du bail.

Les autres baux concernant les autres établissements de la Société représentent un engagement de €91.174.

## Indemnités de fin de carrière

Au 31 décembre 2025, la valeur actualisée de l'obligation est évaluée à €714.979 (€604.220 au 31 décembre 2024).

Les différentes hypothèses actuarielles retenues en 2025 pour le calcul des provisions pour indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,50% (2024 :3,35%)
- Age de départ en retraite : 65-67 ans (2024 : 65-67 ans)
- Modalités de départ : à l'initiative de l'employé
- Evolution annuelle des salaires : 3,5% décroissant
- Taux de charges sociales patronales moyen : 49%
- Taux de rotation : dégressif à partir de 2 % excepté les personnes âgées de plus de 62 ans ou plus : 0%

Aucune personne n'est partie à la retraite cette année.

## Indemnités de rupture

Le contrat de travail du Président Directeur Général prévoit (sous réserve d'un engagement de non concurrence de douze mois et sauf cas de résiliation fondée) le paiement d'une indemnité dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration mettrait fin à ses fonctions de Directeur Général. Cette indemnité comprendrait 18 mois de salaire brut annuel et 150% de son bonus annuel, ainsi que 100% de tous ses droits à des actions non acquises à cette date (qu'ils soient soumis à des conditions de temps ou de performance) portant sur des actions ordinaires de la Société.

Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération	Garanties données	Autres information
Commandes fournisseurs en cours de production	€ 6,6 millions	—	Livraisons en 2026
Caution bancaire sur bail locatif	€ 314.828	Garantie à première demande	—
Indemnités de fin de fonction du PDG	18 mois de salaire brut annuel + 150% du bonus annuel + 100% des droits et actions non acquises portant sur les actions de la	—	

### 6.9. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

<b>Accroissements d'impôt (en Euros)</b>	<b>Base</b>	<b>Montant</b>
- Ecart de conversion Actif 2025	2.893.214	747.173
<b>Total accroissements</b>	<b>2.893.214</b>	<b>747.173</b>
<b>Allègements d'impôt (en Euros)</b>	<b>Base</b>	<b>Montant</b>
- Provision Effort Construction 2025	38.094	9.838
- Provision pour perte de change 2025	2.893.214	747.173
- Ecart de conversion Passif 2025	1.416.836	365.898
<b>Total allègements</b>	<b>4.348.144</b>	<b>1.122.909</b>
<b>Situation fiscale différée nette</b>		<b>(375.736)</b>

  

	<b>Montant</b>
Déficits reportables antérieurs	(336.333.252)
Déficits antérieurs imputés	—
Résultat fiscal de l'exercice	(57.545.956)
<b>Situation fiscale latente</b>	<b>(393.879.208)</b>

Le taux d'IS utilisé est égal à 25% auquel on ajoute la contribution sociale sur l'IS (3,3% du taux d'IS).

### 6.10 Rémunération des dirigeants et des administrateurs

Le montant global des rémunérations versées aux membres des organes de direction s'élevait à €3.505.632 pour l'exercice 2025. La Société n'a contracté aucun engagement pour pension de retraite au profit des dirigeants.

Le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs pour leur participation aux réunions du Conseil d'Administration s'élève à €172.529.

### 6.11 Effectif moyen

	<b>Personnel Salarié</b>	<b>Personnel mis à la disposition de l'entreprise</b>
Cadres	88	46
Agents de maîtrise et techniciens	—	—
Employés	—	—
	<b>88</b>	<b>46</b>

## 6.12 Filiales et participations (en Euros)

Sociétés	Capital	Capitaux propres avant affectation des résultats en devises locales	% de capital détenu	Valeur d'inventaire des titres Brute (€)	Nette (€)
Sequans Ltd. (UK)	£25 000	£3.988.142	100%	36.945	36.945
Sequans Inc. (US)	\$10 000	\$3.761.598	100%	6.725	6.725
Sequans Israel Ltd	ILS 10	£2.909.346	100%	2	2
Sequans Ltd. Pte. (SG)	S\$ 100	S\$2.222.437	100%	51	51
Sequans Finland Oy	—	€275.091	100%	—	—
ACP Advanced Circuit Pursuit AG (CH)	CHF1.339.456	CHF2.810.953	100%	2.826.194	2.826.194
Bitquans Holdings LLC	—	—	100%	—	—
Sequans Communications SAS	€2	€-610	100%	1.002	1.002

Sociétés	Prêts et avances	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés	Observations
Sequans Ltd. (UK)	0	£4.641.006	£1.053.654	N/A	Comptes audités
Sequans Inc. (US)	0	\$5.033.823	\$313.048	N/A	N/A
Sequans Israel Ltd	0	£21.948.651	£1.761.239	N/A	Comptes audités
Sequans Ltd. Pte. (SG)	0	S\$441.068	S\$32.125	N/A	Comptes audités
Sequans Finland Oy	—	€917.300	€66.421	N/A	Comptes audités
ACP Advanced Circuit Pursuit AG	0	CHF5.928.093	CHF2.598.800	N/A	Comptes audités
Bitquans Holdings LLC	233.564.597	\$0	\$-80.423.438	N/A	N/A
Sequans Communications SAS	930	€0	€—	N/A	N/A

## 7. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

### *Avenant à la dette convertible et vente de Bitcoins*

Le 10 février 2026, la Société a conclu un deuxième avenant au contrat de dettes convertibles de la Société émises le 7 juillet 2025 prévoyant le remboursement intégral du montant en principal restant dû des dettes convertibles, soit

\$94,5 millions, à un prix en numéraire égal à cent pour cent du montant du principal remboursé, augmenté des intérêts courus et non payés.

Le 25 avril 2026, le prix de conversion de la dette convertible a été réajusté de \$0,21 par action à \$0,14 par action, conformément aux dispositions du contrat de débenture.

Au 31 mai 2026, la filiale Bitquans Holdings a libéré la garantie et vendu un total de 850 Bitcoins pour financer le remboursement de la totalité de la dette convertible, soit \$94,5 millions. Les 317 Bitcoins restant dans la garantie ont été en suite libérés.

Au 16 juin 2026, la filiale Bitquans Holdings détient 514 Bitcoins, tous sans restriction à la vente.

#### ***Attribution d'actions gratuites***

Lors de la réunion du 28 avril 2026, le Conseil d'administration a attribué à deux dirigeants 8.420.000 actions gratuites, avec une période d'acquisition des droits échelonnée sur trois ans.